



UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

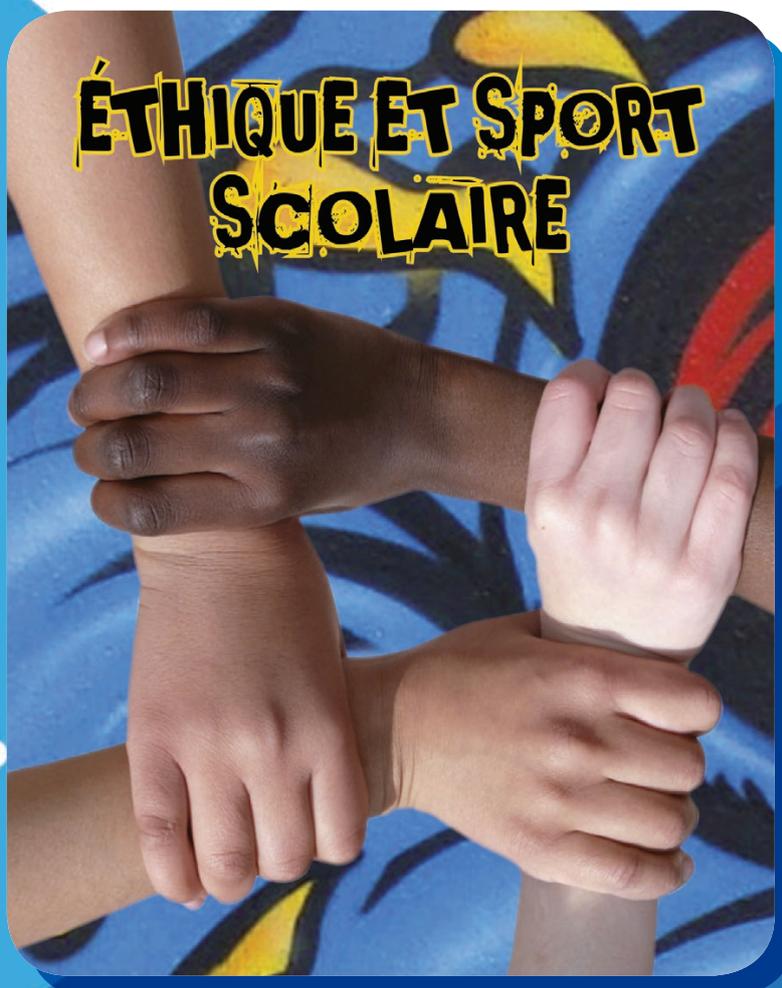
MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

APPEL À CANDIDATURES

CONCOURS

PRIX NATIONAL

« Ethique et Sport scolaire »



AGENCE POUR
L'ÉDUCATION
PAR LE SPORT





UNSS
UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE



Edito

Le sport permet la diffusion de valeurs telles que le respect de l'autre, la responsabilité ou encore la solidarité et contribue à la lutte contre les discriminations. Le sport revêt également une dimension éducative – par l'acquisition de savoirs, du goût de l'effort, du principe du fair-play ou du travail en équipe et participe ainsi à la réussite scolaire. Enfin, le sport a sans conteste un rôle bénéfique sur la santé et la qualité de vie des individus et concoure à la lutte contre les problèmes majeurs de santé publique (obésité, maladies cardio-vasculaires, diabète, etc). La pratique et la compétition sportives jouent donc un rôle social majeur en favorisant l'apprentissage de notions fondamentales. J'en suis convaincu, il existe une aspiration forte à un sport éthique et le « Prix Ethique et Sport scolaire » en est l'expression. Il faut saisir toutes les opportunités de réaffirmer les valeurs positives du sport, notamment auprès des plus jeunes.

Dominique Bailly

Sénateur du Nord
Président du groupe de travail sur l'éthique du sport



Le sport scolaire est un élément essentiel du paysage sportif et éducatif français. Il joue un rôle majeur et reconnu par l'ensemble des partenaires publics et le mouvement sportif. Le franchissement du million d'élèves licenciés à l'UNSS depuis maintenant trois années est le symbole fort d'un sport scolaire en adéquation avec les attentes des élèves des collèges et des lycées de France, d'un sport scolaire riche de valeurs et fort de la diversité de ses événements.

Le développement de la pratique sportive et éthique dans les établissements scolaires du second degré reste une priorité pour l'UNSS.

En lien avec le plan national de développement du sport scolaire 2012/2016, la « commission nationale éthique » a conçu le « livret Ethique et Sport scolaire » à destination de tous les établissements du second degré.

L'état d'esprit de cet outil pédagogique est en décalage avec les ouvrages traditionnels car il s'appuie sur une réflexion des élèves. Vous y trouverez un ensemble de propositions qui pourront servir de base à une réflexion plus approfondie sur des sujets importants pour l'éducation de nos jeunes.

Laurent PETRYNKA

Directeur national de l'UNSS



« Les élèves doivent garder en tête que c'est en ayant un état d'esprit en adéquation avec les valeurs positives du sport qu'ils remporteront leurs plus belles victoires. ».

Bernard DIOMEDE,

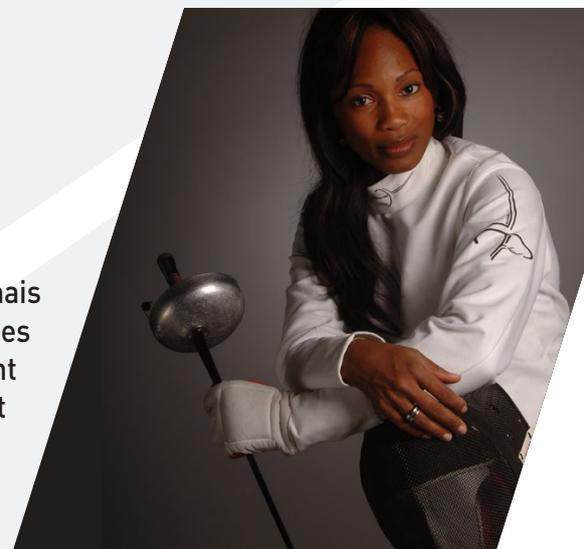
Président de la commission éthique UNSS,
champion du monde de football



« Les élèves du second degré n'ont désormais plus aucune excuse pour lutter contre toutes les formes de discriminations parfaitement décrites et analysées dans le livre Ethique et Sport indispensable ! ».

Laura FLESSEL,

Championne olympique et
championne du monde d'escrime



« Le Prix National Ethique et Sport scolaire va permettre aux jeunes d'échanger et d'agir pour les valeurs du sport qui doivent être comprises comme un support de formation pour de futurs citoyens responsables. »

Brahim ASLOUM,

Champion olympique et
champion du monde de boxe





LE CONTEXTE

L'UNSS lance le Prix national « Ethique et Sport scolaire » en direction des associations sportives des collèges pour encourager la réalisation d'actions exemplaires par de jeunes collégiens au cours de l'année scolaire 2014/2015.

De grandes associations et organisations sont associées à ce Prix et à la sélection des lauréats : l'Agence pour l'Education par le Sport (APELS), la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA), SOS Homophobie, FEMIX Sport. Les lauréats seront mis à l'honneur au Sénat.

LE PORTEUR DU PROJET

Un professeur d'Education Physique Sportive avec son Association Sportive et au-delà avec un ou des professeur(s) d'une autre discipline, des membres de l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire : CPE, Communauté éducative ...

L'appel à candidature est ouvert aux collèges de l'ensemble des régions de France. Une attention particulière sera portée aux candidats dont les établissements sont situés dans un des Réseaux d'Education Prioritaire.

LES ACTEURS DU PROJET

Impérativement des jeunes de l'Association Sportive en lien avec ses animateurs et le cas échéant des partenaires locaux (clubs, associations, collectivités, entreprises...).



LES THÉMATIQUES

Les candidats doivent réaliser une action de sensibilisation répondant à une des problématiques traitées dans le livret Ethique et Sport scolaire

- > **Racisme dans le sport**
- > **Sexisme dans le sport**
- > **Rejet du Handicap dans le sport**
- > **Homophobie dans le sport**
- > **Violences** (verbales, physiques, sexuelles...) **dans le sport**

POUR QUELS PROJETS ?

L'appel à candidature a pour objet de mettre en lumière et soutenir des projets citoyens et solidaires réalisés au cours de l'année scolaire 2014/2015. L'action doit répondre à la promotion des thématiques de ce concours pour un meilleur respect des individus et de leurs droits dans le cadre de la pratique sportive et physique.

Quelques exemples d'actions pouvant être réalisées dans le cadre de cet appel à candidature : journée sportive mixte filles et garçons, journée portes-ouvertes valides/non valides autour du handicap, projet citoyen en lien avec la communauté éducative pour lutter contre les discriminations et l'homophobie, débat contre le racisme, clip de sensibilisation contre les violences dans le sport...

LE CALENDRIER 2014/2015

17 octobre 2014 : lancement de l'appel à candidature auprès des associations sportives des collèges de l'ensemble des régions de France.

30 janvier 2015 : date limite pour postuler à l'appel à candidature et nous adresser votre dossier de candidature. Les projets devront être réalisés au plus tard le 15 mars 2015.

15 mars 2015 : date limite à laquelle les candidats devront justifier que leur action a bien été réalisée par l'envoi d'un bilan (document à renseigner qui vous sera adressé à réception de votre dossier de candidature) et si possible d'une vidéo amateur illustrant l'action (durée max : 5 min).

9 avril 2015 : Tenue du jury composé de membres de la commission éthique de l'UNSS et des cadres de l'UNSS, des partenaires de l'opération, de sénateurs, de champions... Attribution de 10 Prix nationaux (2 Prix pour chacune des 5 thématiques) et d'un Grand Prix. La sélection se fera sur la base de l'étude des dossiers des candidats, de leurs bilans et des supports visuels annexes. Le jury se réserve le droit de prendre contact avec le porteur de projet le jour du jury par téléphone.



LES LIENS DISPONIBLES

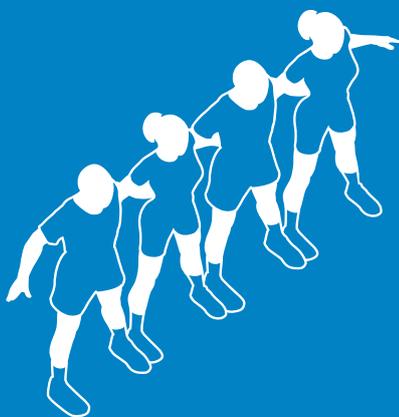
Le dossier de candidature
[unss.org/dossier de candidature.pdf](http://unss.org/dossier%20de%20candidature.pdf)

Le Livret Ethique et Sport scolaire
[unss.org/Livret Ethique et Sport scolaire.pdf](http://unss.org/Livret%20Ethique%20et%20Sport%20scolaire.pdf)

LA REMISE DES PRIX AU SÉNAT

Les associations sportives primées seront mis à l'honneur au Sénat en juin 2015 lors de la cérémonie de remise des Prix en présence des partenaires institutionnels, de sénateurs, de champions ambassadeurs de l'UNSS et de personnalités du sport...





UNSS

UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE



INFORMATIONS

Nathalie Nuguet Rosell
dncom@unss.org
Tel : 06 46 45 35 79

Edouard Andreassian,
Directeur National Adjoint
edouard.andreassian@unss.org
Tel : 01 42 81 81 24

Charles Kashema,
Directeur de la communication
charles.kashema@unss.org
Tel : 06 18 07 48 65

Site Internet : <http://unss.org>